

MEURTHE-ET-MOSELLE Énergies renouvelables

# Centrale villageoise : le Saintois au soleil

Développer les énergies renouvelables comme le photovoltaïque via des sociétés locales associant les habitants : c'est le principe des centrales villageoises. Projet solaire en marche dans le Pays du Saintois.

**L**e photovoltaïque ? Vous pouvez vous lancer en équipant votre toit. Ce qui peut avoir des allures d'aventure. Mais dans le Saintois, plusieurs dizaines d'habitants de diverses communes se sont embarqués dans un projet d'une autre envergure : créer une « centrale villageoise ».

En clair, il s'agit de rassembler au sein d'une société, qui sera en l'occurrence une coopérative, des particuliers, des entreprises et des collectivités pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits disponibles et les plus appropriés. L'électricité sera évidemment revendue. Chacun peut ainsi investir et/ou mettre à disposition son toit si son orientation est intéressante (location ou prêt).

Développée à l'échelle du Pays du Saintois (potentiellement 55 communes), la centrale villageoise répond à une charte très précise. Il s'agit d'abord « de développer les

énergies renouvelables. Il n'y a pas vraiment de but lucratif. S'il y a bénéfice, l'objectif, c'est de le réinjecter. Et le pouvoir de décision des actionnaires n'est pas proportionnel à leur investissement ». Autre engagement affiché : faire travailler les entreprises locales.

## Premiers panneaux dans un an

Lancé il y a quelques mois, le projet avance à grands pas, bénéficiant des expériences de précurseurs, notamment en Rhône-Alpes. « L'intérêt, c'est que nous contrôlons tout, du choix des toitures à l'aspect technique en passant par les finances », explique un des participants.

En fait, le projet est d'abord celui de citoyens qui veulent « promouvoir les énergies renouvelables, favoriser la transition énergétique », souligne Jérôme, parmi les premiers initiateurs de cette centrale villageoise. « Ce qui me motive aussi, personnellement, c'est de partici-

per à une dynamique locale », ajoute celui qui a déjà installé chez lui chaufferie bois et chauffe-eau solaire. Pour d'autres, c'est l'occasion de faire œuvre collective. D'autant que chacun peut apporter ses compétences, dans l'informatique pour l'un, la finance pour l'autre, etc.

Monique, de son côté, est attachée à la démarche environnementale : « C'est vrai que, côté déchets, on peut trier notre bazar dans notre coin. Là, il y a un élan collectif. Franchement, ça fait du bien ».

Pour l'instant, le groupe en est à l'élaboration des statuts de la société et il a reçu une quarantaine de propositions de toitures, à la fois privées et publiques. La coopérative prévoit d'en équiper dix à quinze dans un premier temps pour un investissement de 150.000 à 200.000 €, en partie avec emprunt. Si tout se passe bien, les premiers panneaux photovoltaïques devraient être posés d'ici un an.

Ghislain UTARD



Les habitants enchaînent les réunions de travail et viennent de décider de se structurer en société coopérative. Photo GU

« L'intérêt de ce type de projet, c'est que ça rapproche aussi les gens ! »  
Mireille habitante engagée dans la Centrale villageoise

### Rédactions

Nancy : 03 83 59 03 60

lerredacncy@estrepUBLICAIN.fr

Lunéville : 03 83 73 07 56

lerredaclun@estrepUBLICAIN.fr

Pont-à-Mousson : 03 83 81 06 58

lerredacpam@estrepUBLICAIN.fr

Toul : 03 83 43 01 64

lerredactoul@estrepUBLICAIN.fr



Retrouvez-nous également sur facebook

### ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le

0 800 082 201

ou par mail à lerfirtouge@estrepUBLICAIN.fr



Service à votre disposition



Photo GU

## Questions à ?

Patrick Graeffly Vice-président de la Comcom du Pays du Saintois

« Un projet porté de A à Z par des habitants »

### D'où est venue l'idée d'une centrale villageoise dans le Saintois ?

Nous avons pu découvrir la Centrale villageoise des Crêtes pré-ardennaises (ouest de Charleville-Mézières). Dans ce secteur,

plusieurs projets de transition énergétique étaient déjà en développement dont de l'éolien.

Vous vous impliquez personnellement et comme élu dans ce premier projet du genre en

### Meurthe-et-Moselle ?

Oui, et la Communauté de communes du Saintois apporte avec son président Dominique Lemoine son soutien. Mais ce projet reste d'abord porté par des habitants. Il fallait donner une impulsion. Aux citoyens de s'emparer du dossier pour le mener de A à Z. Aujourd'hui, ils en sont le vrai moteur. Ils se sont répartis dans des groupes de travail pour étudier les questions techniques, juridiques, financières...

La Communauté de communes entrera-t-elle au capital de la futu-

### re société coopérative ?

(Réponse conjointe avec le président Lemoine). Elle le fera au moins symboliquement.

C'est important pour donner du crédit à toute cette démarche. Mais le projet restera maîtrisé par les habitants. Le principe, c'est d'ailleurs un actionnaire égale une voix. Ce n'est pas proportionnel à la somme investie. Ceux qui participent ne le font pas pour en tirer des bénéfices. C'est une démarche citoyenne, un état d'esprit.

G.U.





Le projet va se développer sur des toits publics et privés. Les habitants, entreprises et collectivités des 55 communes du Pays du Saintois peuvent potentiellement s'impliquer. Photo Frédéric MERCENIER

## Les actionnaires sont parfois des enfants !



Une association des Centrales Villageoises est née en mai et les Meurthe-et-Mosellans l'ont rejointe. Photo d'illustration D.A.

Dans le Grand Est, les projets de centrales villageoises ne sont encore qu'une poignée mais le modèle essaime à travers toute la France. Il est né en 2010 à l'initiative de l'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement et de Parcs naturels régionaux.

Selon l'association des centrales villageoises qui est née à la mi-mai et dont le Pays du Saintois est désormais membre, le réseau comptait fin mars « 33 sociétés créées ou en cours de création ». 15 de ces sociétés ont mis en service 179 installations photovoltaïques (1,7 MWc). Les différentes entités réunissent « plus de 2.600 actionnaires ».

Parmi ces actionnaires, on trouve donc des collectivités et surtout des entreprises et des citoyens, au rang desquels, parfois, des enfants ! C'est le cas par exemple pour l'un des projets du Grand Est, dans la vallée de la Weiss, dans le Haut-Rhin (Lapoutroie, Kaysersberg...) où la société coopérative a atteint 97 % de son objectif de collecte de 70.000 €. Les premiers panneaux photovoltaïques sont en vue.

Aujourd'hui, histoire oblige, beaucoup des centrales sont enracinées dans la région Rhône Alpes. Ainsi, aux Haies, dans le parc naturel régional du Pilat, un projet, opérationnel depuis 2014, a par exemple démarré avec 47.500 € de fonds propres citoyens, 15.000 € de comptes courants d'associés et 150.000 € d'emprunt. 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont alors été répartis sur huit toitures du village (quatre bâtiments publics et quatre privés).

Sur l'ensemble du Grand Est, cinq projets sont en cours ou opérationnels.

G.U.

#00961700

LE DÉPARTEMENT DE LA MEUSE PRÉSENTE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Musiques & Chœur  
DE L'ARMÉE FRANÇAISE

GARDE RÉPUBLICAINE • CHŒUR DE L'ARMÉE FRANÇAISE • LÉGION ÉTRANGÈRE

SPECTACLE PRÉSENTÉ ET CONTÉ PAR  
FRANCIS HUSTER

Samedi 2 juin 2018 à 21h  
LAC DE MADINE  
55 - NONSARD

ENTRÉE LIBRE

MMO03 - V1